



Itinéraire clinique internistique au service des urgences

66.010F

Centre hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ieper
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net 

66.010F • 20180528
Diensthoofd spoed

Bienvenue au service des urgences du Centre hospitalier Jan Yperman.

Le service des urgences assure une permanence 24 heures sur 24. Cela signifie qu'une équipe de médecins spécialisés, d'infirmiers et d'ambulanciers est présente en permanence pour accueillir, stabiliser et traiter les patients présentant un problème aigu.

Nous vous présentons le fonctionnement du service dans cette brochure d'information. Les infirmiers et médecins urgentistes peuvent également vous donner des explications supplémentaires. L'équipe d'urgence est reconnaissable à son uniforme bleu clair et vous pouvez l'appeler au moyen du bouton rouge du système d'appel de votre chambre.

Combien de temps devrai-je patienter dans la salle d'attente avant qu'on s'occupe de moi ?

Un premier principe important en vigueur aux urgences est que **les affections potentiellement mortelles** ont priorité sur les affections n'impliquant pas de risque vital. Plus la situation est urgente, plus vite on vous viendra en aide. Les cas urgents se voient attribuer un code rouge (degré d'urgence 1) ou orange (degré d'urgence 2) par l'infirmier de triage chargé d'estimer la gravité de la situation.

Les patients amenés en ambulance sont directement admis aux urgences. Cela peut prolonger le temps passé dans la salle d'attente.

Quels sont les examens qui peuvent être réalisés, et combien de temps prennent-ils ?

Vous avez un **problème médical** qui nécessite probablement un certain nombre d'examens techniques afin d'identifier la cause des symptômes.

Le plus souvent, une **prise de sang** sera nécessaire. Les échantillons sanguins sont envoyés au laboratoire. Il faut entre une heure et une heure et demie pour que tous les résultats sanguins soient connus.

Dans certains cas, on vous demandera un échantillon **d'urine**. Cette analyse prend environ une demi-heure à une heure.

Il se peut que des **examens d'imagerie médicale** complémentaires (RX, CT scan, écho) soient nécessaires. Pour cela, nous vous conduirons au service de radiologie. Ces résultats ne sont définitifs qu'après approbation du médecin radiologue de garde. En fonction de la gravité de votre état et de l'affluence aux urgences, les temps d'attente peuvent se prolonger.

En cas de symptômes cardiaques, de douleurs abdominales, de vertiges ou à titre préopératoire, un(e) infirmier/ère des urgences pourra également réaliser un **électrocardiogramme** (enregistrement du cœur).

Le médecin urgentiste assure les soins aigus avec les infirmiers urgentistes si les résultats indiquent des anomalies.

Le médecin urgentiste ne pourra rassembler tous les résultats qu'après 2 heures environ et, le cas échéant, il demandera l'aide d'un spécialiste de l'hôpital, en fonction du problème. En cas de troubles cardiaques, par exemple, il demandera l'avis d'un spécialiste du cœur (cardiologue).

Ce spécialiste est généralement présent dans l'hôpital et il se libérera (p.ex. entre ses consultations, opérations) pour venir vous voir.

J'ai mal...

La douleur constitue un motif fréquent incitant une personne à se rendre aux urgences. C'est pourquoi le niveau de douleur sera évalué à l'aide d'une échelle allant de « 0 » (aucune douleur) à « 10 » (la pire douleur jamais ressentie). Si vous souffrez trop, on vous administrera un antidouleur à action rapide par voie orale (comprimé), par injection intramusculaire ou via une perfusion. Si vous souhaitez un antidouleur (supplémentaire), demandez-le à l'infirmier/ère ou au médecin.

Quand recevrai-je à manger ?

Tous les patients sont par définition laissés **à jeun** jusqu'à ce que les résultats des examens soient connus. Il se peut en effet que des interventions urgentes ou des examens complémentaires pour lesquels vous devez de préférence être à jeun doivent être effectués. Si vous avez faim ou soif, vous pouvez toujours le signaler au personnel infirmier traitant. Si vous devez rester à jeun, on posera si nécessaire une perfusion, afin d'éviter la déshydratation. Dès que les infirmiers auront reçu l'autorisation des médecins, un repas vous sera servi aux environs de midi.

Si je dois être hospitalisé, quand pourrai-je aller dans une chambre ?

Si votre médecin traitant décide qu'une hospitalisation est souhaitable, le service des admissions cherchera une chambre pour vous dans l'hôpital. Vous ne pourrez vous rendre dans la chambre que lorsque tous les examens au service des urgences sont terminés, que le médecin a pris connaissance de tous les résultats et que vous avez reçu l'aide et les médicaments (urgents) requis.

Dès que la chambre sera libérée, l'infirmier urgentiste vous conduira dans le service. Si la chambre n'est pas encore disponible (p. ex. si le patient précédent n'a pas encore quitté l'hôpital ou si la chambre doit encore être nettoyée), nous continuerons à assurer votre prise en charge aux urgences. Nous comprenons qu'un séjour prolongé aux urgences en raison de l'indisponibilité de la chambre est une situation très incommode pour vous, mais nous y assurons la continuité de vos soins. Étant donné que de nouveaux patients sont en permanence admis aux urgences, nous devons alors redéfinir nos priorités. Nous vous demandons de faire preuve de compréhension à ce sujet.

Comment se fait-il que les temps d'attente s'allongent ?

Les temps d'attente peuvent augmenter en cas de réanimations, d'arrivée d'ambulances et d'appel du SAMU. L'arrivée d'un grand nombre de patients en même temps au service des urgences peut également avoir une incidence sur la rapidité des soins. Nous vous tenons informés au moyen de l'écran d'information de la salle d'attente.

Pour que votre séjour aux urgences soit le plus agréable possible, vous pourrez profiter de la radio ou de la télévision. Le personnel infirmier des urgences vous donnera les explications nécessaires.

**L'équipe des urgences est à votre disposition
et veillera à vous prodiguer des premiers soins optimaux!**